

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

Cave à légumes (bâtiment 13)

Ranch Bar U

La construction du caveau à légumes du ranch Bar U remonte avant 1910, mais on n'en connaît pas la date exacte. Le caveau fait partie du lieu historique national du ranch Bar U. Parcs Canada est l'agence responsable du bâtiment. Consulter le rapport 92-017 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le caveau à légumes, à titre d'élément du ranch Bar U, a été désigné «édifice classé» en raison des connotations historiques du bâtiment et de tout le ranch, des qualités exceptionnelles de l'emplacement et des lieux environnants, ainsi que de sa contribution aux qualités esthétiques et fonctionnelles générales de l'ensemble.

Le ranch Bar U a joué un rôle de premier plan dans l'essor de l'élevage du bétail en Alberta. Le caveau à légumes, qui aurait, croit-on, été construit avec le dortoir/cuisine actuel ou avec son prédécesseur, a contribué à cet essor. Ce genre de caveaux était communément construit dans les régions rurales du Canada pour le stockage des légumes et d'autres provisions.

Construit avant 1910, le caveau rappelle George Lane, un éleveur bien connu en Alberta, engagé en 1884 comme contremaître de ferme d'élevage qui a exploité le ranch entre 1902 et 1925. Il rappelle aussi Patrick Burns, qui a acheté le Ranch Bar U en 1927 pour l'intégrer à son vaste empire d'élevage du bétail. Considéré comme le pilier de l'industrie de la transformation de la viande dans l'Ouest du Canada au milieu des années 1920, Patrick Burns a été reconnu personnage d'importance nationale.

Le caveau à légumes fait partie d'un ensemble harmonieux de bâtiments disposés de façon très fonctionnelle dans un décor simple et beau, et il rehausse l'aspect général du ranch Bar U. Il se trouve juste derrière le dortoir/cuisine, dans les limites de l'aire communale. Il fait, en outre, partie de l'ensemble de bâtiments construits avant 1927, qui confèrent au ranch Bar U sa valeur historique et qui en font un des plus importants ranchs anciens de la région. Cette valeur historique est par ailleurs renforcée par la désignation du ranch comme lieu historique national.

L'aspect utilitaire du caveau est en accord avec l'aspect général du ranch. Son aspect extérieur s'harmonise avec les autres bâtiments de l'ensemble.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du caveau à légumes tient à son aspect et à son aménagement fonctionnels, aux matériaux et aux techniques de construction utilisés ainsi qu'à son emplacement sur le site.

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

Cave à légumes (bâtiment 13)

Ranch Bar U

Le caveau est composé d'une pièce souterraine aménagée sous un hangar d'accès à ossature de bois en partie recouvert de terre placée en talus. Les murs intérieurs de la pièce souterraine sont faits de roches. Une butte de terre, soutenue probablement par des rondins ou du gros bois d'oeuvre, recouvre la pièce. La partie visible du caveau et son rapport avec la butte de terre qui l'entoure s'accordent bien, sur le plan visuel, avec l'ensemble du ranch et avec le caractère utilitaire du bâtiment. La configuration du caveau en rend difficile la conservation, mais il a justement été conçu pour qu'on en renouvelle et qu'on en remplace les matériaux, au besoin. C'est sa fonction qui importait avant tout, et c'est de cela dont il faudrait tenir compte lors de toute intervention.

La partie hangar du caveau à légumes, une construction à ossature de bois ouvré, abrite l'escalier qui mène à la pièce souterraine. Elle est recouverte de planches à rabat et surmontée d'un toit en bardeaux de cèdre. Ses couleurs (murs rouges et encadrements blancs) sont conformes à une tradition commune à toute la région des Prairies.

Par ailleurs, dans tout développement des lieux, il faudrait s'efforcer d'en conserver la qualité fonctionnelle ainsi que d'en respecter les voies d'accès et de circulation actuelles. Toute modification de l'emplacement de ces voies devrait être étudiée dans un contexte historique. Le rapport du caveau à légumes avec le dortoir/cuisine, ainsi que son orientation par rapport à ce même bâtiment sont importants pour sa valeur patrimoniale.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

2000.03.27

Traduction